

LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ÉDUCATION : RESULTATS D'UNE ENQUÊTE

I L'ENQUÊTE

L'enquête qui a donné lieu à la présente étude s'est déroulée de janvier à juillet 1978. Durant cette période, le Service d'histoire de l'éducation a diffusé 1 100 questionnaires par différentes voies :

– 80 exemplaires ont été envoyés aux présidents d'universités, en liaison avec le ministère des Universités ;

– 320 à des chercheurs dont le Service possédait l'adresse personnelle ou administrative (il leur a, en outre, été adressé 205 exemplaires de rappel) ;

– 450 aux directeurs des 150 U.E.R. et Centres de recherches le plus susceptibles d'abriter des chercheurs en histoire de l'éducation, parmi lesquelles 18 U.E.R. d'histoire, 12 de philosophie, 11 de psychologie et sciences de l'éducation, 7 d'éducation physique, 41 de lettres et sciences humaines et 41 de sciences juridiques, économiques et politiques ;

– 45 aux établissements de recherche et aux grandes écoles.

Ces questionnaires comportaient dix-huit pages de demandes de renseignements, concernant notamment la carrière des chercheurs, leurs travaux, le cadre et les conditions de leurs recherches ainsi que les problèmes qu'ils rencontraient en matière de documentation, d'information, de liaison et de publications. Sur tous ces points, commentaires et réflexions étaient sollicités.¹

1. En raison de la longueur du questionnaire, il ne nous est pas possible de le reproduire ici. Les chercheurs intéressés par le détail des questions qu'il contenait pourront en demander un exemplaire au S.H.E. :

D'autre part, 1270 questionnaires plus succincts (deux pages) ont été envoyés aux directeurs d'écoles normales et de centres de formation (940 exemplaires) ainsi qu'aux sociétés savantes (330 exemplaires). Enfin, 80 exemplaires ont été envoyés aux recteurs pour transmission dans les établissements scolaires. Ce sont donc, au total, près de 2500 questionnaires qui ont fait l'objet d'une diffusion, tant dans l'université qu'en dehors d'elle. Seul l'étranger n'a pu être inclus dans ce plan de prospection systématique.

La majorité des réponses (145) proviennent des chercheurs en histoire de l'éducation à qui les questionnaires avaient été envoyés nominalelement. Cependant, plus de la moitié d'entre eux n'ont pas répondu, pour des raisons sans doute diverses. Nous n'avons pas voulu les faire figurer dans l'annuaire pour respecter une éventuelle volonté d'anonymat de leur part, mais nous espérons qu'ils accepteront de figurer dans les mises à jour ultérieures.

41 réponses émanent de chercheurs ayant été touchés par le canal de leur établissement de recherche. Enfin, 46 réponses ont été apportées au questionnaire « court » : 10 proviennent des sociétés savantes, 17 des écoles normales, 19 seulement des établissements d'enseignement secondaire, théoriquement alertés par les recteurs.

Au total, ce sont 232 réponses qui sont parvenues, non compris 5 réponses intégrées à l'annuaire mais non dépouillées, car arrivées hors des délais requis. Ce chiffre est nettement inférieur à celui des chercheurs qui portent un intérêt spécifique à l'histoire de l'éducation : les mises à jour de l'annuaire ajouteront sans doute beaucoup de noms nouveaux. A fortiori, ce document donne-t-il une faible idée du nombre des chercheurs de toutes disciplines dont l'intérêt envers l'histoire de l'éducation, pour être moins central, n'en est pas moins vif. Les réponses parvenues sont, en tout cas, suffisamment nombreuses pour autoriser une esquisse de la population des chercheurs en histoire de l'éducation, des recherches qu'ils mènent et des problèmes qu'ils rencontrent.

II LES CHERCHEURS

Pour diverses raisons, tous les chercheurs n'ont pas été également touchés par l'enquête, et tous n'ont pas également été tentés d'y répondre. Il est donc vraisemblable que sont sous-représentés ceux d'entre eux qui sont le moins étroitement liés aux structures officielles de la recherche historique française : les professeurs de lycées plus que les universitaires, les assistants plus que les titulaires de chaires, les chercheurs débutants plus que les chercheurs confirmés, les juristes ou les littéraires plus que les historiens et — lacune la plus

plus évidente — les étrangers plus que les Français. L'image de la population des chercheurs en histoire de l'éducation, telle qu'elle ressort de la lecture des tableaux 1 à 4, participe donc à la fois de la population réelle et de la façon dont celle-ci a pu être appréhendée. Nous espérons qu'elle est plus proche de la première que de la seconde.

Les réponses émanent, pour plus de la moitié (cf. tableau 1) des milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche, et notamment des disciplines historiques (cf. tableau 2). Les autres réponses proviennent, en majorité, d'enseignants du secondaire, qui sont eux-mêmes liés à l'enseignement supérieur, par le cadre dans lequel ils effectuent leurs recherches : la plupart d'entre eux sont engagés dans des thèses de doctorat, d'Etat ou de troisième cycle. Au total, la thèse d'Etat (49 cas) et la thèse de troisième cycle (35) constituent l'objectif — au moins théorique — de plus du tiers des chercheurs, 62 d'entre eux possédant déjà l'un (36) ou l'autre (26) de ces deux titres. Quant à l'origine des réponses (cf. tableau 4), elle montre la prépondérance naturelle de Paris, le chiffre des autres académies ne reflétant pas nécessairement l'importance des recherches qui s'y font, en raison des aléas de la diffusion du questionnaire.

Tableau I
Fonctions et grades des chercheurs

| | | | |
|---|------------|--------------------------|----|
| I. Enseignement supérieur : | 105 | | |
| dont : | | | |
| Assistants : | 12 | Maîtres de conférences : | 10 |
| Maîtres-assistants : | 35 | Professeurs : | 32 |
| Chargés d'enseignement : | 6 | Etrangers : | 10 |
| | | | |
| II. Centres et instituts de recherche : | 23 | | |
| dont : | | | |
| INRP : | 9 | CNRS : | 4 |
| | | | |
| III. Enseignement primaire et secondaire : | 73 | | |
| dont : | | | |
| Instituteurs : | 2 | Prof. CFES : | 4 |
| Prof. d'EN : | 18 | IDEN : | 4 |
| Prof. lycées et PEGC : | 45 | | |
| | | | |
| IV. Documentalistes et archivistes : | 8 | | |
| | | | |
| V. Etudiants : | 6 | | |
| | | | |
| VI. Divers : | 10 | | |
| | | | |
| VII. Inconnus : | 7 | | |
| | | | |
| TOTAL | 232 | | |

Tableau II
Discipline *

| | | | |
|-------------------------|----|--------------------------|----|
| Histoire | 65 | Lettres | 4 |
| Sciences de l'éducation | 20 | Droit | 4 |
| Sociologie | 11 | Linguistique | 2 |
| Philosophie | 7 | Autres, indéterminés . . | 15 |

Total : 128

* Pour les catégories 1 et 2 du tableau I.

Tableau III
Age

| | | | |
|-----------------------|----|-----------------------|----|
| 23 à 30 ans | 22 | 51 à 60 ans | 49 |
| 31 à 40 ans | 76 | 61 à 78 ans | 19 |
| 41 à 50 ans | 57 | inconnu | 9 |

Total : 232

Tableau IV
Origine géographique
(par académies)

| | | | |
|---------------------------|----|------------------------|----|
| Paris | 70 | Toulouse | 7 |
| Nantes | 13 | Besançon | 3 |
| Lille | 11 | Dijon | 3 |
| Reims | 11 | Nice | 3 |
| Rouen | 10 | Amiens | 3 |
| Grenoble | 10 | Clermont | 2 |
| Montpellier | 9 | Poitiers | 2 |
| Aix – Marseille | 8 | Rennes | 2 |
| Bordeaux | 8 | Limoges | 0 |
| Orléans – Tours | 8 | Inconnu | 1 |
| Caen | 8 | Etranger | 18 |
| Strasbourg | 8 | (dont : Angleterre : 5 | |
| Lyon | 7 | RFA : 4 | |
| Metz – Nancy | 7 | EU : 3) | |

Total : 232

Note : l'académie est celle du lieu d'exercice ou, à défaut, du lieu de résidence.

III LES RECHERCHES

L'inventaire des sujets de recherche en cours révèle des lignes de force, mais aussi des lacunes. Concernant le champ chronologique, d'abord. Le siècle-roi est le XIXe, qu'étudient plus de la moitié des chercheurs, beaucoup d'entre eux prolongeant leurs recherches vers le XXe siècle (cf. tableau 5). Si les XVIIe et XVIIIe siècles sont encore relativement bien traités, deux lacunes majeures apparaissent, le moyen-âge et le XXe siècle, peu de chercheurs se consacrent exclusivement à cette dernière période : parmi eux, une majorité d'historiens étrangers et de sociologues. La période révolutionnaire souffre aussi, à l'heure actuelle, d'une désaffection certaine.

Quoique l'intitulé des recherches soit parfois vague, ne spécifiant pas les approches choisies, on peut noter la fréquence particulière avec laquelle certains thèmes sont traités : ainsi, l'alphabétisation et la scolarisation primaire, les instituteurs, les idées et pratiques pédagogiques, l'éducation des filles et l'éducation physique et sportive (cf. l'index des matières figurant à la suite de l'annuaire).

Tableau V
Périodes étudiées

| | |
|--|-----|
| Antiquité | 3 |
| Moyen âge | 9 |
| XVIe siècle | 24 |
| XVIIe siècle | 38 |
| XVIIIe siècle | 63 |
| XIXe siècle | 126 |
| XXe siècle | 97 |
| (dont : XXe siècle exclusivement : 19) | |
| Longue durée (plus de 3 siècles) | 19 |

Total : 369

(nombre de réponses : 232)

Dans le même temps, un certain nombre de thèmes ou de domaines apparaissent relativement délaissés.

Une des lacunes les plus manifestes concerne l'histoire de l'administration de l'enseignement depuis 1789. Le ministère, les rectorats, les académies ou des organismes comme le conseil supérieur de l'Instruction publique, sont peu étudiés, que ce soit dans leurs structures, leur recrutement ou leur fonctionnement. Paradoxalement, on en saura bientôt plus sur les instituteurs de village et leurs écoliers que sur les recteurs, les inspecteurs généraux, voire les ministres, incarnant un Pouvoir dont le concept fait pourtant l'objet d'attentions nombreuses.

De même, les mécanismes de décision, à tous les niveaux, demanderaient à être mieux connus. Par exemple, les lois ou projets de réforme de l'enseignement devraient, plus que cela n'a été le cas auparavant, être situés dans des champs de forces multiples, où intervient l'action des groupes de pression (politiques, religieux, syndicaux...), le rôle des individus (on manque de biographies) les suggestions de l'économie et de la sociologie et les tentations de l'étranger (on manque d'histoires comparées de l'enseignement).

L'histoire de l'enseignement est également peu étudiée sous l'angle de l'économie. Du moyen-âge jusqu'aux années récentes, peu d'études concernent :

- le coût de l'enseignement et son poids économique, que ce soit au plan national, régional, local ou familial ;
- la réponse de l'enseignement aux besoins de l'économie, et notamment : la formation professionnelle, l'enseignement technique, la formation et la sélection des cadres ou des dirigeants ;
- les revenus, les dépenses et la gestion des établissements d'enseignement ;
- la condition matérielle des enseignants (revenus individuels et familiaux, promotions, assurances, retraites, ...).

Dans la diversité des niveaux et des filières d'enseignement, il en est qui sont délaissés par les historiens, au moins pour certaines époques ou dans certains de leurs aspects, ainsi : les salles d'asile et les écoles maternelles ; les classes préparatoires aux grandes écoles, et certaines de ces écoles ; les séminaires ; l'enseignement privé non catholique (patronal, protestant, israélite) ; la formation des maîtres du second degré et les concours de recrutement. Le contenu même de l'enseignement, de la maternelle aux facultés, fait l'objet d'un intérêt inégal. L'histoire, le français et l'éducation physique semblent les mieux traités. Peu ou rien, en revanche, sur l'enseignement du latin, des langues vivantes, des mathématiques, de la physique, de la musique et du dessin, sur les pratiques pédagogiques concrètes et la vie de la classe, ni sur les objets, le mobilier et les bâtiments scolaires. Enfin, dans le champ immense de l'éducation extra-scolaire, on connaît mal, pour toutes les époques, ce qu'a été l'éducation familiale et maternelle

dans les différents milieux sociaux, ou, pour les années plus récentes, l'histoire des associations de jeunesse ou de la formation syndicale.

IV PROBLEMES ET BESOINS

Plusieurs questions de l'enquête portaient sur les problèmes rencontrés par les chercheurs. Ces problèmes se situent à trois niveaux :

A. Les matériaux de la recherche : sources et bibliographie

La majorité des chercheurs travaillent, au moins partiellement, sur des archives. C'est à ce propos qu'ils déclarent éprouver les plus grandes difficultés ; 48 % placent au premier rang les problèmes d'accès aux sources, 16 % ceux de documentation sur les sources, alors que 11 % placent en premier les problèmes de bibliographie, et que 25 % ne répondent pas. Concernant les archives, les problèmes se posent, plus précisément, dans les termes suivants (cf. tableau 6).

Tableau VI
Problèmes d'archives

| | |
|---|------|
| Séries non classées ou non répertoriées | 33 % |
| Difficultés de transfert des documents | 21 % |
| Difficultés de reproduction | 20 % |
| Services de renseignements déficients | 12 % |
| Horaires d'ouverture | 6 % |
| Difficultés de lecture | 3 % |

Note : certains ne mentionnent aucune difficulté, d'autres deux ou davantage. N = 186.

Un tiers des réponses mettent au premier rang des difficultés rencontrées l'absence de classement ou de répertoriage des fonds ; certains chercheurs soulignent le manque d'instruments de travail, tels que fichiers ou index nominatifs. Viennent ensuite les problèmes de transfert de documents, dont parisiens et provinciaux se plaignent également, en le reliant à celui des frais de déplacement (cf. infra), puis les difficultés de reproduction de documents, par photocopie ou microfilm, dont l'inexistence, la lenteur ou le coût semblent, à beaucoup, particulièrement incompréhensibles ou inadmissibles : on cite les chiffres de 2 F, voire de 4 F par photocopie, dans certains dépôts d'archives. Loin derrière sont mentionnées la déficience des services de renseignements, l'incommodité des horaires d'ouverture — mais, à la différence des autres, ce problème n'était pas évoqué dans le questionnaire — et les difficultés de lecture des documents.

Les remarques qui précèdent émanent surtout des historiens qui travaillent sur la période antérieure à la première guerre mondiale. Les spécialistes des années plus récentes soulignent des difficultés spécifiques : non versement des archives par leurs producteurs, versements insuffisamment signalés ou fonds non communicables. Sont évoqués aussi les problèmes liés à la constitution d'archives orales, méthode d'enquête que pratiquent une dizaine de chercheurs.

Pour être jugés moins dirimants que ceux qui ont trait aux archives, les problèmes que pose la consultation des ouvrages imprimés n'en sont pas moins nombreux à être évoqués. Les uns concernent la consultation matérielle des livres, les autres les instruments bibliographiques.

La grande misère des bibliothèques françaises n'est sans doute pas propre à l'histoire de l'éducation, mais, dans ce domaine, de nombreux exemples en sont donnés par les chercheurs. Deux points surtout suscitent leurs doléances :

- l'absence trop fréquente d'ouvrages étrangers consacrés à l'histoire de l'éducation, même française, ouvrages que, par ailleurs, il est difficile de se procurer par le prêt international ;
- la difficulté de consultation des mémoires et thèses françaises non imprimées, cette consultation étant pratiquement impossible dans le cas de thèses étrangères.

Ceci conduit de nombreux chercheurs à regretter l'inexistence d'une bibliothèque spécialisée dans l'histoire de l'éducation, de l'enseignement et de la pédagogie, et susceptible, de ce fait, d'acquérir systématiquement tous les ouvrages français et étrangers, imprimés ou non, consacrés à ces domaines. On souhaite aussi qu'une telle bibliothèque pût offrir des collections complètes de textes officiels, de statistiques anciennes ou récentes, de manuels scolaires ou de revues pédagogiques.

Nous ne mentionnons que pour mémoire les problèmes qui ne concernent pas spécifiquement l'histoire de l'éducation : mauvais

fonctionnement du prêt interbibliothèques, inexistence ou coût excessif des moyens de reproduction, horaires d'ouverture malcommodes, impossibilité d'obtenir des bibliothécaires des réponses écrites, même à des questions très simples.

D'autres doléances concernent les carences en instruments bibliographiques. On regrette l'absence de fichiers ou de bibliographies méthodiques ou de bibliographies courantes annuelles. Sur ce dernier point, il semble que les bibliographies du C.N.R.S., que déclarent utiliser 20 % des chercheurs, ne suffisent pas à combler les besoins propres à l'histoire de l'éducation. En outre, les chercheurs appellent de leurs vœux la création d'instruments de travail : catalogues de fonds anciens, répertoires de cours, de thèses ou de professeurs, pour ne citer que quelques unes des suggestions qui sont faites.

B. Les moyens matériels de la recherche

Depuis quelques années, le travail de l'historien a connu de profondes transformations. Les innovations techniques (photocopieurs, ordinateurs), les approches nouvelles (sociologie historique, histoire quantitative, traitement graphique de l'information, histoire orale), l'évolution de la démographie universitaire, favorable au recrutement de vacataires et d'assistants de recherche et, enfin, les structures mises en places (multiplication des laboratoires, instituts, centres ou groupes de recherche) ont modifié — ou sont en train de modifier — les méthodes de travail de l'historien, donc les besoins qu'il ressent et les aides qu'il attend.

On trouve trace de cette évolution dans les réponses à notre enquête. Il était, en effet, demandé aux chercheurs de classer leurs besoins par ordre d'urgence ou d'importance. L'impression dominante qui se dégage de leurs réponses (cf. tableau 7) est que, dans la production historique, la division du travail est en marche. On assiste à l'émergence de structures complexes regroupant, autour de l'historien, des vacataires, des dactylos, des perforatrices, des cartographes, des informaticiens, etc. Comme il est naturel, une telle évolution engendre des inégalités parmi les chercheurs. Certains s'en plaignent, regrettant que les moyens existants soient « accaparés par les centres parisiens », ou qu'il soit impossible d'obtenir des crédits « si l'on n'appartient pas à un haut niveau de la hiérarchie universitaire ». On souligne aussi certains dangers de cette division du travail, notamment ceux qui résultent d'une délégation excessive des tâches de recherche à des vacataires, même lorsque ceux-ci sont parfaitement fiables.

En marge de cette recherche professionnelle, les amateurs - professeurs de lycée ou d'écoles normales, par exemple - restent nombreux. Parmi les problèmes qu'ils évoquent plus particulièrement figurent le manque de temps et l'isolement, soulignés parfois avec beaucoup

Tableau VII
Les moyens matériels de la recherche

| Objet de l'aide souhaitée par les chercheurs | Nbre de citations | Nbre de citations | | |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|------|
| | | rang | en 1er ou 2e rang | rang |
| Frais de déplacement | 90 | 1 | 57 | 1 |
| Frais de dactylographie | 79 | 2 | 32 | 5 |
| Crédits d'étude | 70 | 3 | 51 | 2 |
| Photocopie | 68 | 4 | 33 | 4 |
| Vacations | 64 | 5 | 37 | 3 |
| Cartographie | 41 | 6 | 14 | 7 |
| Photographie | 41 | 6 | 13 | 8 |
| Informatique | 39 | 8 | 17 | 6 |

(N = 186)

d'amertume. Enfin, un problème est commun à l'ensemble de la communauté des chercheurs : le coût des déplacements et des frais de séjour, indispensables dès qu'un sujet de recherche dépasse une certaine ampleur. Les provinciaux le ressentent particulièrement, eux qui sont éloignés de ces lieux de travail presque obligés que sont les Archives nationales et les grandes bibliothèques parisiennes.

C. La diffusion des résultats de la recherche

Résumant un sentiment presque général, un chercheur s'écrie : « A quoi bon entreprendre des recherches, si l'on a la quasi-certitude de ne pouvoir en publier les résultats dans des conditions correctes ? » De fait, le problème des publications suscite des doléances très vives.

Les unes concernent la publication des articles dans les revues scientifiques. Elles sont principalement émises par les chercheurs le moins intégrés au système universitaire, de par leur âge ou leur statut. Plusieurs d'entre eux dénoncent « les pratiques de parrainage à l'origine de normes sélectives arbitraires », « la rigidité des critères présidant à l'acceptation des articles » ou « la politique des petits copains ». Beaucoup déplorent l'inexistence d'une revue spécialisée en

histoire de l'éducation, quoique certains admettent qu'une telle revue serait sans doute peu viable, compte tenu des difficultés que connaissent actuellement la plupart des revues historiques.

Les autres concernent la publication d'ouvrages. La politique des éditeurs est principalement mise en cause. On accuse leur désintérêt pour tout ce qui est scientifique, jugé a priori non rentable ; leur refus des notes infrapaginales, des tableaux chiffrés et des graphiques ; la longueur standard exigée des manuscrits (entre 200 et 300 pages) ; les droits d'auteur inexistantes ou ridicules, alors que le prix de vente des ouvrages les rend inabordables. D'autres incriminent les chercheurs eux-mêmes, leur « méconnaissance des problèmes de l'édition », et leur « incapacité à se mettre dans le moule d'un ouvrage destiné au public ». En définitive, beaucoup estiment qu'une politique de la recherche devrait inclure une politique de l'édition scientifique, les efforts des universités et du C.N.R.S. dans ce domaine étant jugés insuffisants.



Tels sont les principaux enseignements qui se dégagent du dépouillement de l'enquête. Les réponses que près de 250 chercheurs lui ont apportées étaient souvent riches et suggestives. La synthèse rapide que nous en avons faite, et l'annuaire qu'elles ont servi à établir, permettront, nous l'espérons, de nourrir la réflexion, d'ouvrir quelques pistes et, en tout état de cause, de contribuer au développement d'une discipline où les chercheurs travaillent de plus en plus nombreux, mais en ordre dispersé, et sans toujours se connaître.

Pierre CASPARD